

CACEM

Table ronde gestionnaires AMP

16/09/2025 – 18/09/2025



Sommaire

- 1. Structuration du CACEM**
- 2. Outils d'aide juridique**
- 3. Participation à la situation tactique**
- 4. Appui opérationnel**

1. Structuration du CACEM

Logistique du centre

Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin.

Centre créé en 2015, pérennisé par [l'arrêté ministériel du 13 mars 2023](#)

relatif à l'organisation et aux missions du CACEM.

Hébergé au CROSSA Etel, inauguration des locaux le 30 avril 2024

Compétence nationale et interministérielle

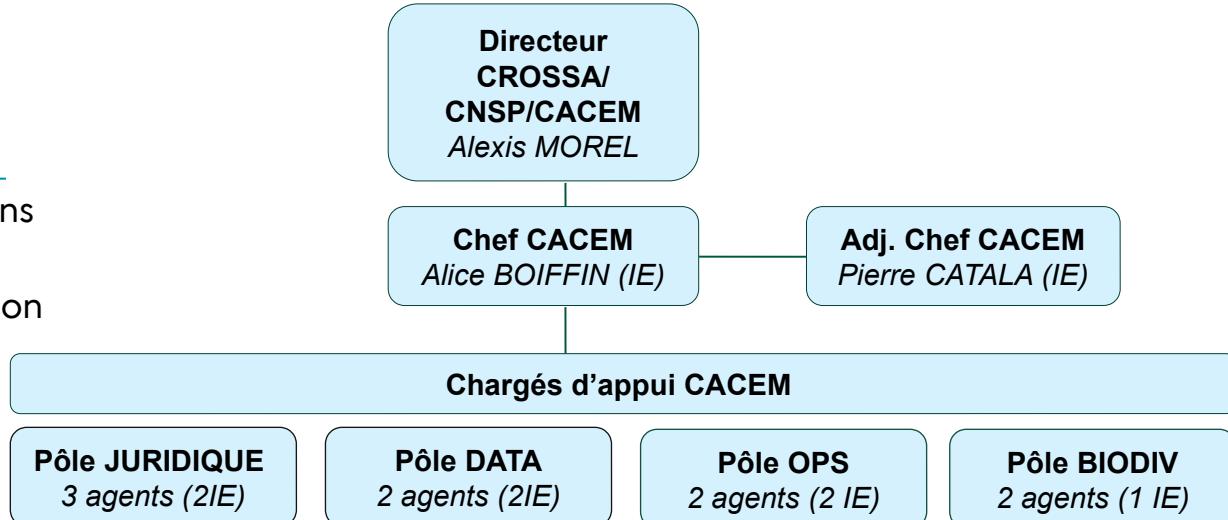
-> CACEM mis à disposition de la

DEB

-> Encadré et financé par la DGAMPA

Permanence téléphonique 24h/24 7j/7

-> Ouverture de 7h à 22h 365 jrs / an



Thématiques CACEM



| Environnement Marin | | Pêche |
|---|---|------------------------------|
| Mouillage individuel | Cultures marines | Pêche à pied loisir |
| ZMEL | Travaux en milieu marin | Pêche à pied professionnelle |
| Rejet | Parc national | Pêche de loisir embarquée |
| Espèce protégée et leur habitat (faune et flore) | Domanialité publique (circulation et dégradation) | Pêche sous-marine |
| Bien culturel maritime | Réserve naturelle | |
| Epave | Arrêté de protection | |
| Activité et manifestation soumises à évaluation d'incidence Natura 2000 | Arrêté à visa environnemental | |

Les outils du CACEM



Rapportage : Permanence téléphonique 24h/24 7j/7

→ Ouverture de 7h à 22h 365 jrs / an

Mail : cacem@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 02 90 74 32 55

LEGICEM
Le site réglementaire du CACEM

Accès LEGICEM extranet :

<http://extranet.legicem.metier.developpement-durable.gouv.fr/>

ID : Legicem_CACEM

MdP : @Etel2019

 MonitorEnv

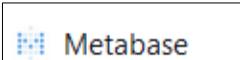
The logo for MonitorEnv consists of a red square containing a white icon that looks like a stylized 'g' or a sensor probe, with the word 'MonitorEnv' in blue text to its right.

Accès MonitorEnv Ext :

Lien : <https://monitorenv.din.developpement-durable.gouv.fr/ext#>

Identifiant : MonitorEnvExt

Mot de passe : CACEM@Etel

 Metabase

The logo for Metabase is a blue square containing a white icon that looks like a small database or a network node, with the word 'Metabase' in blue text to its right.

Accès Metabase :

Lien : <https://metabase.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Demande d'accès nominatifs auprès du CACEM à

morgan.raffray@mer.gouv.fr ou pierre.catala@mer.gouv.fr

Vocation interministérielle



Contexte réglementaire

Centre créé en 2015, pérennisé par l'arrêté ministériel du **13 mars 2023 relatif à l'organisation et aux missions du CACEM.**

Missions comportent :

1. Veille juridique
2. Participation à l'orientation et à la coordination de l'action des moyens des administrations concourant à la surveillance et au contrôle de l'environnement marin
sans préjudice du contrôle OPS exercé par chaque administration
3. Centralisation du rapportage pour les missions relevant de l'environnement marin et pêche à pied/ pêche de loisir

2. Outils d'aide juridique

LegiCEM

Veille réglementaire (hebdomadaire) centralisée

- Documents d'animation : Orientations trimestrielles, PSCEM...
- Aide à la rédaction de PV
- Guides (police en mer, habilitations,etc.)
- Fiches d'Aide au Contrôle + logigrammes (contrôle mouillage, rejet, etc.)
- Fiches d'Aide Juridique (compétences des tribunaux, etc.)
- Banque d'appuis juridiques, ...

Accès **LEGICEM** extranet :

<http://extranet.legicem.metier.developpement-durable.gouv.fr/>

ID : Legicem_CACEM

Mdp : @Etel2019

3. Rapportage CACEM

Contexte réglementaire

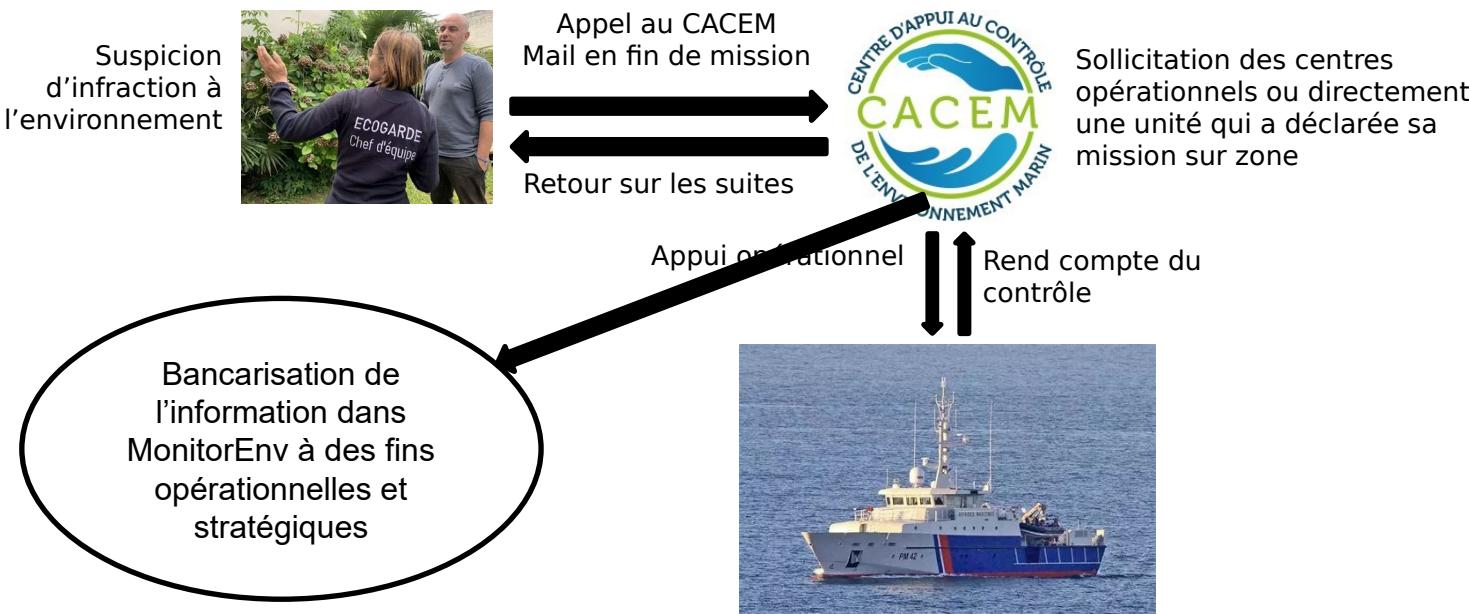
Rôle central décliné dans l'instruction n°306 du 16 décembre 2024 relative à l'organisation et à la mise en œuvre de la surveillance et du contrôle de l'environnement marin (SGMer, DGALN, DGAMPA). L'instruction précise notamment que :

- Le CACEM est systématiquement informé du départ et du retour de tout moyen engagé dans une mission de surveillance de l'environnement marin
- Les données de surveillance et de contrôle compilées par le CACEM font foi en cas de divergence dans les données rapportées

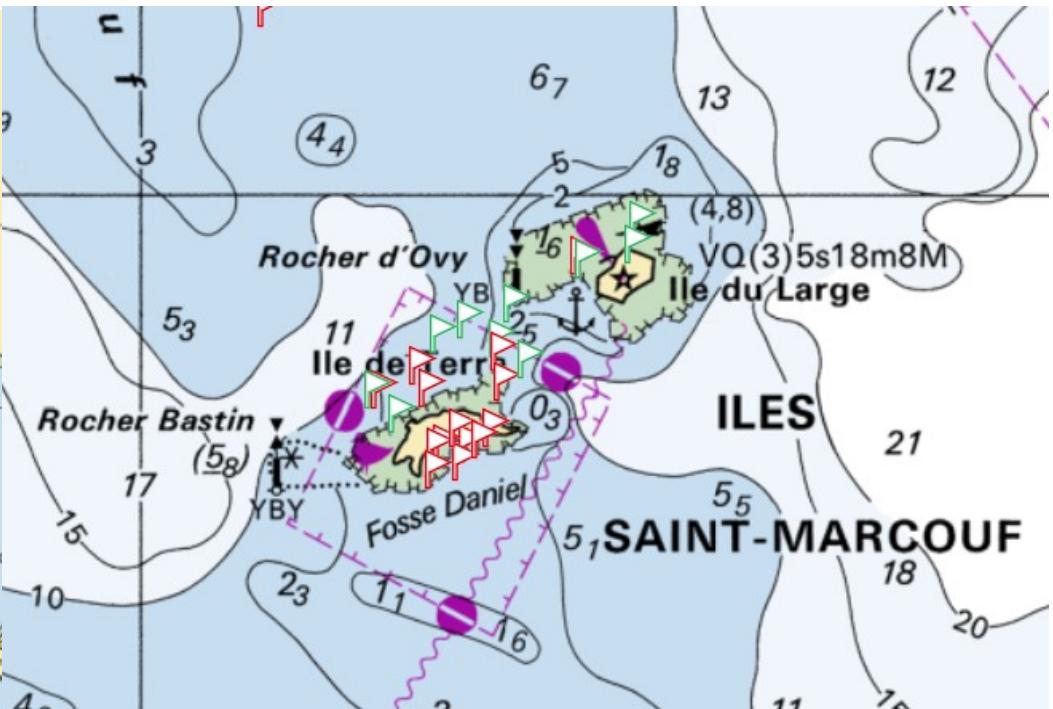
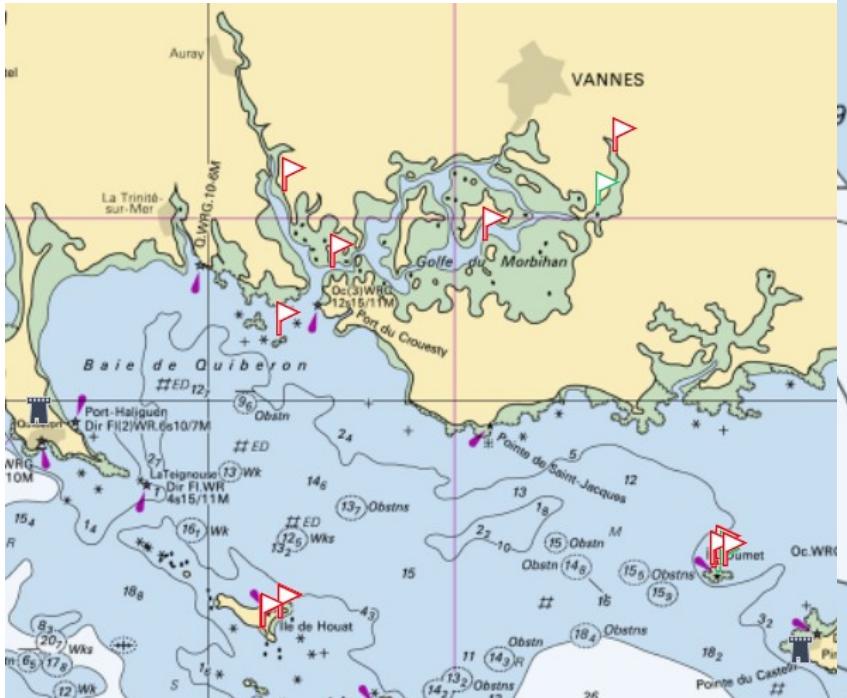
Participation du personnel non commissionné et non assermenté à la surveillance de l'environnement marin

Les personnes non commissionnées et non assermentées mais qui participent à l'effort de surveillance de l'environnement marin (par ex les écogardes ou gestionnaires AMP) peuvent faire remonter de l'information au CACEM :

- Signaler les infractions observées directement au CACEM, à l'instar des sémaphores (schéma de processus ci-dessous). La trame de signalement est disponible sur LEGICEM



Exemples de signalements en 2025



4. Appuis opérationnels

Zones de vigilance

Principes :

Centraliser le **renseignement territorial** en environnement marin plus long/ étalé que les signalements

Permettre un **langage commun** entre unités, CACEM, DDTM, DIRM, parquets et **faciliter la coordination entre services**

Enrichir les **CODOP** et les rendre **plus opérationnels**

Améliorer le **ciblage des moyens** (via les briefs)

→ Zones centralisées et saisies par le CACEM, sur renseignement des DDTM, DIRM, unités, gestionnaires d'AMP, collectivités...

Whale watching - Le Conquet

Créée le 10/02/25.

Période Du 01/04/2025 au 15/10/2025
Se répète tous les ans
Pas de fin de récurrence

Thématische Espèces protégées

Visibilité Interne CACEM

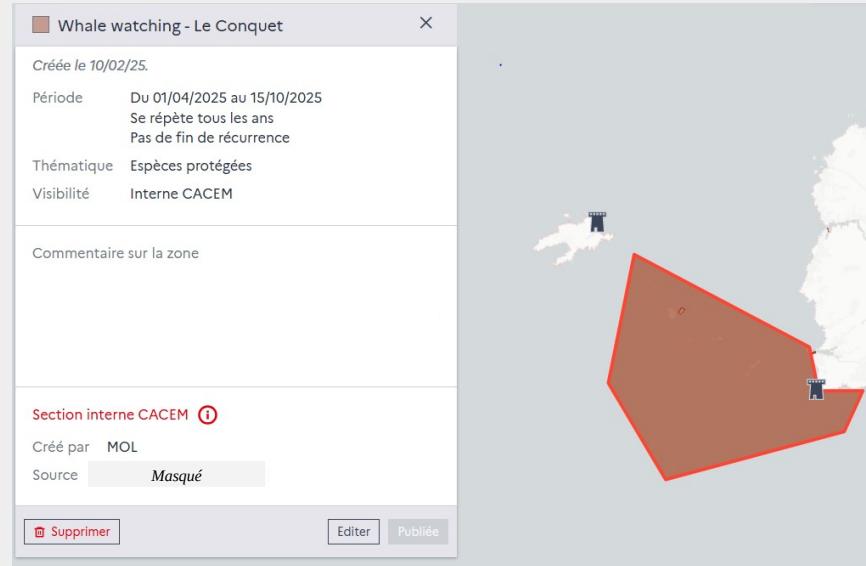
Commentaire sur la zone

Section interne CACEM ⓘ

Créé par MOL

Source Masqué

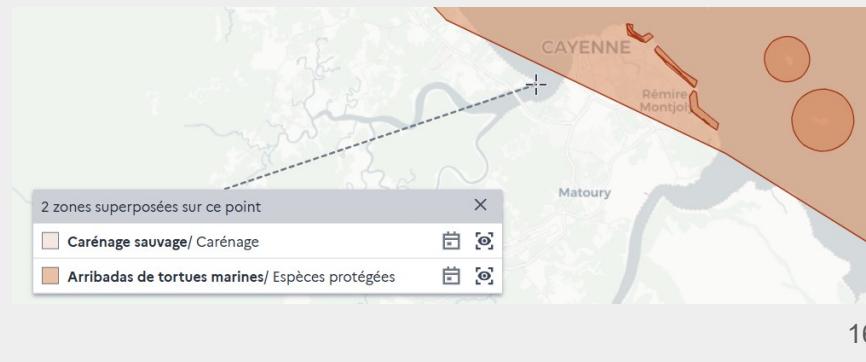
Supprimer Editer Publiée



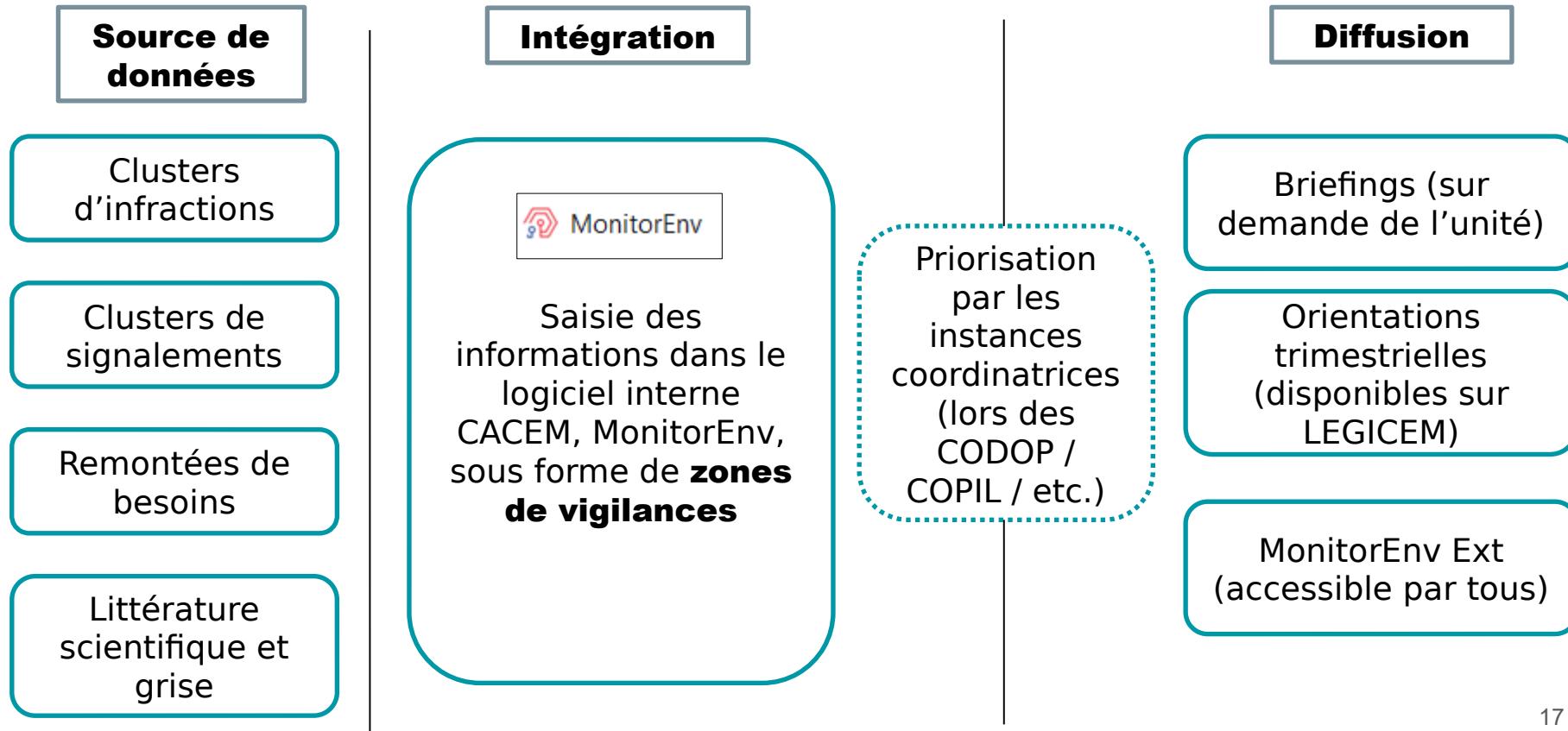
2 zones superposées sur ce point

Carénage sauvage/ Carénage

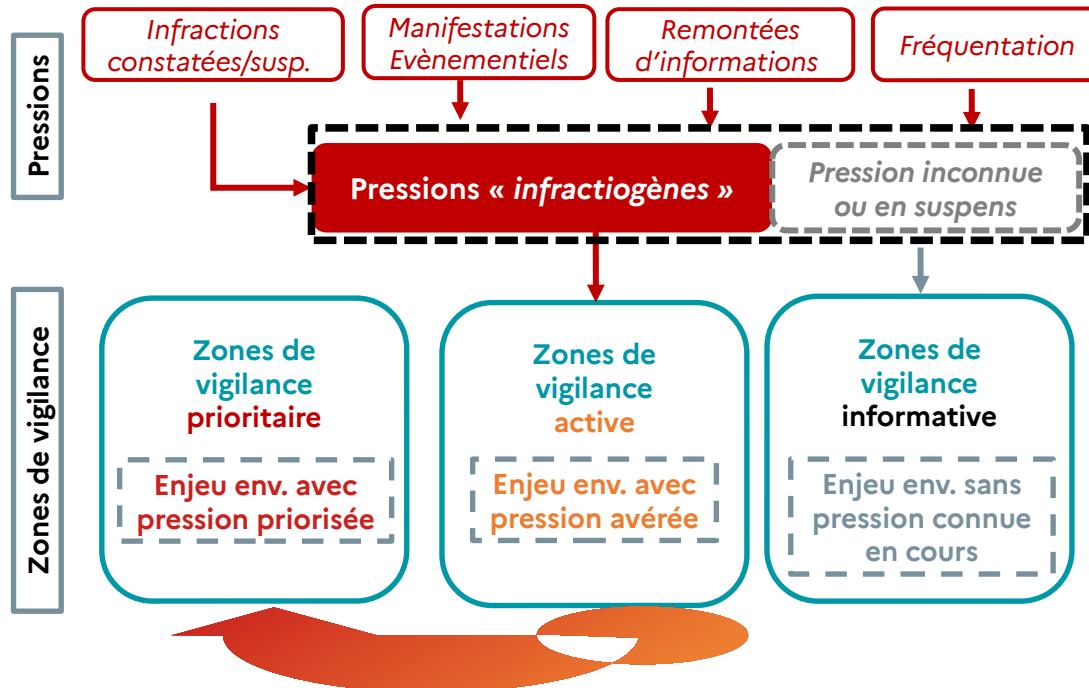
Arribadas de tortues marines/ Espèces protégées



Processus de création de zones de vigilance



Processus de création de zones de vigilance

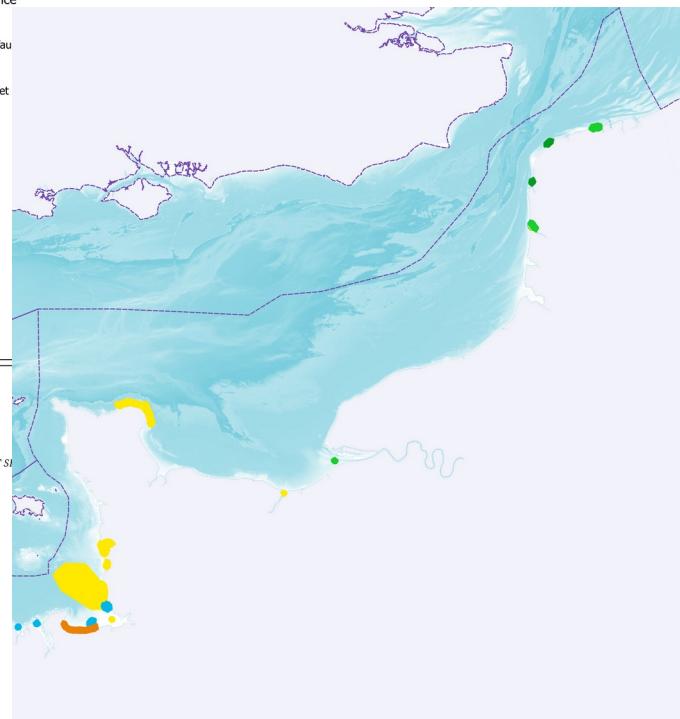


Remontées de besoins 2025



Zones de vigilance remontées par les gestionnaires des sites Natura 2000 en Atlantique

- Thématiques des zones de vigilance
- Arrêté de protection
 - Espèce protégée et leur habitat (faune)
 - Arrêté à visa environnemental
 - Domanialité publique (circulation et dégradation)
 - Rejet
 - Culture marine
 - Pêche à pied
 - Pêche de loisir (autre que PAP)



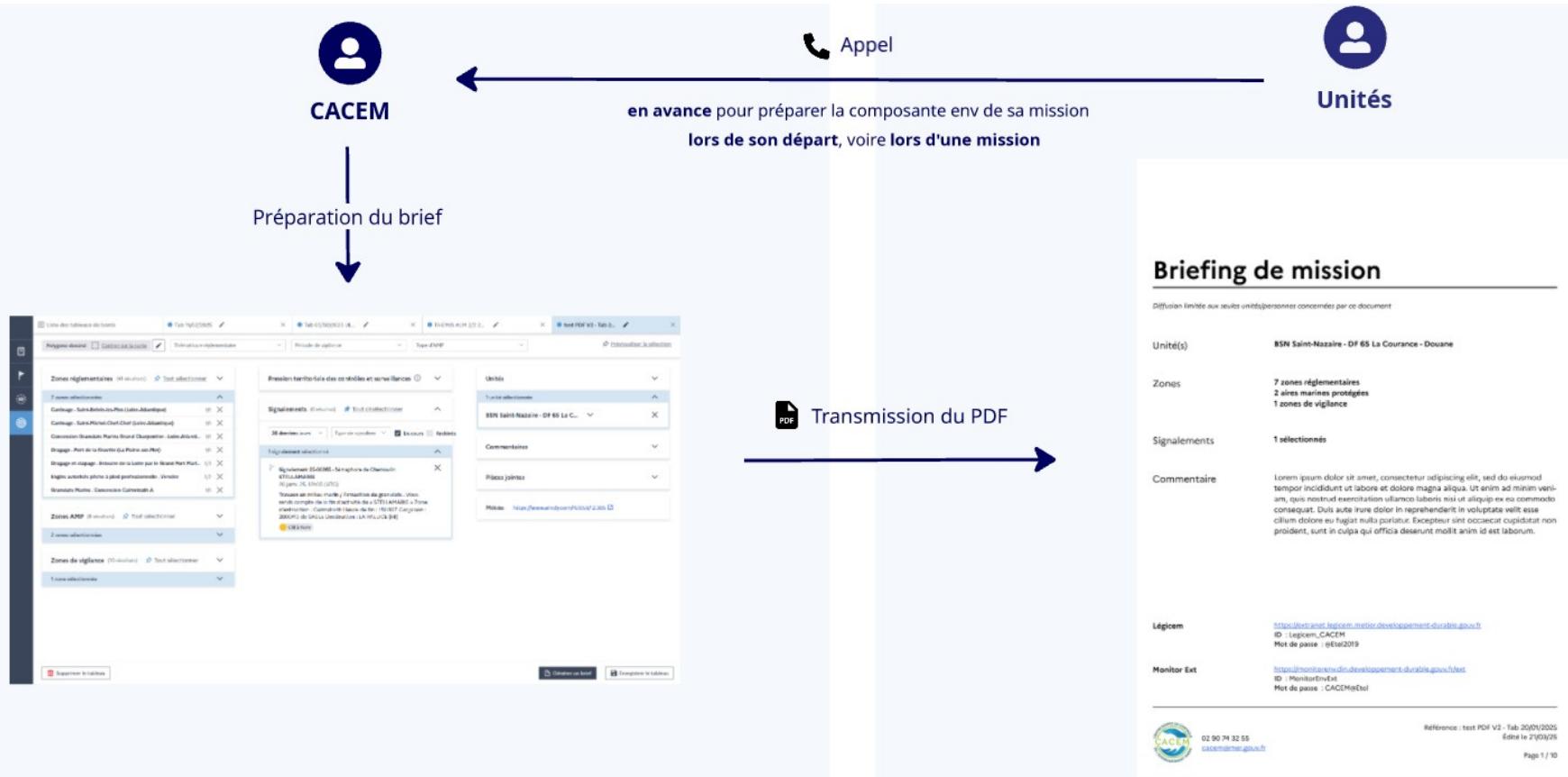
Sources : MNT SHOM

Zones de vigilance remontées par les gestionnaires des sites Natura 2000 en Manche Est Mer du Nord

- Thématiques des zones de vigilance
- Arrêté de protection
 - Réserve naturelle
 - Espèce protégée et leur habitat (faune et flore)
 - Arrêté à visa environnemental
 - Domanialité publique (circulation et dégradation)
 - Rejet
 - Pêche à pied



Processus envisagé





MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORêt, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORêt, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Questions ?

Accès :

Légicem : <https://extranet.legicem.metier.developpement-durable.gouv.fr>
ID : Legicem_CACEM
Mot de passe : @Etel2019

Monitor Ext : <https://monitorenv.din.developpement-durable.gouv.fr/ext>
ID : MonitorEnvExt Mot de passe : CACEM@Etel

Contacts :

Boite personnelle : morgan.raffray@developpement-durable.gouv.fr

Boite fonctionnelle : cacem@developpement-durable.gouv.fr

Numéro du CACEM : 02 90 74 32 55

Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin (PSCEM)

Organisation dans le Finistère

Orientations nationales

Fixées par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (MTE)

Thématiques de contrôle :

- Activités et manifestations
- soumises à EIN
- Police des mouillages
- Travaux en milieu marin
- Rejets illicites
- DPM
- Cultures marines
- Police des AMP
- Police des espèces protégées

Déclinaison par façade



Préfets coordonnateurs de façade

DIRM

Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin

Volet général

→ Déclinaison des orientations nationales

Volet opérationnel

→ reprend les objectifs annuels

Préfet du Finistère

DDTM 29

Animation du volet départemental PSCEM
→ CODOP-E
→ GT OPS

En lien avec des unités de contrôle :
SD-OFB, PNMI, ULAM, BN, gendarmerie maritime, agents assermentés des réserves et gardes du littoral, ...

Rôle de la DDTM29 et stratégie de contrôle développée

La DDTM 29 participe :

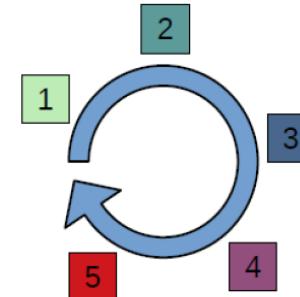
- aux instances des AMP (COPIL Natura 2000, comité consultatif,...),
- au développement, à l'élaboration, et au suivi outils de protection (RNR, arrêté de protection ...)

Volet surveillance / contrôle, la DDTM29 :

- pilote l'animation départementale de la mise en œuvre du PSCEM (CODOPE, GT OPS, réunion thématique, support aux unités de contrôle)
- coordonne les unités de contrôles

Les gestionnaires d'AMP interviennent à différentes étapes de cette stratégie.

Stratégie développée pour des contrôles environnementaux efficaces



Stratégie développée dans le Finistère et lien avec les gestionnaires Natura 2000

